

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-206 du 31 Mai 1996

Portant nomination au Ministère du
Développement Rural.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991 portant composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- SUR Proposition du Ministre du Développement Rural ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 Mai 1996 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère du Développement Rural :

- Directeur Adjoint de Cabinet : Monsieur Mouhamadou SEIDOU MAMA
- Directeur de l'Analyse, de la Prévision et de la Synthèse : Monsieur André Déguélon GANMANVO
- Directeur de la Promotion, de la Qualité et du Conditionnement des Produits Agricoles : Monsieur Yacoubou Zakari ZAKARI ALLOU.

- Directeur des Pêches : Monsieur Joseph OUAKE
- Directeur du Fonds de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles : Monsieur Gaspard Constant KINDJI
- Directeur Général de l'Office National du Bois : Monsieur Pascal Bienvenu PATINVOH
- Directeur Général du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'OUEMÉ : Monsieur Vincent Jiman ABIOLA
- Directeur Général du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du ZOU : Monsieur Antoine Lissanou HONVOU.

Article 2. - Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera. -

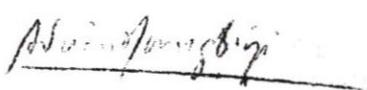
Fait à COTONOU, le 31 Mai 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU. -

Le Premier Ministre, chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,

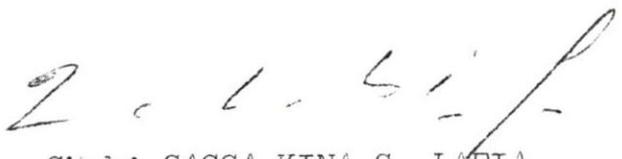


Maître Adrien HOUNGBEDJI. -

Le Ministre des Finances,


Moïse MENSAH.-

le Ministre du Développement Rural,


Chabi SACCA KINA G. LAFIA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 CC 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MDR 4
AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 9
JORB 1.-